

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT PRÉ UNIVERSITAIRE ET DE L'ÉDUCATION CIVIQUE

SERVICE NATIONAL DES EXAMENS CONTRÔLE SCOLAIRE ET DE L'ORIENTATION
BP : 2201 Tél. : (+224) 622 84 51 44 - E-Mail : examens@sotelgui.net.gn / adiallo@afribone.net.gn

Diplôme de Bachelier du Second Degré

Le Ministre de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Éducation Civique

Vu l'ARRÊTÉ N° 97/1143/MENRS/CAB du 3 Mars 1997, portant Règlements Généraux des Examens Scolaires en République de Guinée
Vu le PROCES-VERBAL de l'Examen du Baccalauréat unique

SCIENCES SOCIALES

SESSION: 2016

PROFIL:

PV: 23116

CENTRE: LYCEE_SONFONIA

ECOLE D'ORIGINE: HADJA KANY CHERIF

établi le 26/07/2016

par le Jury National de Supervision

confère avec la mention :

à ALHASSANE SYLLA

Fils (fille) de YAMOUSSA

né(e) le 10/03/1995 à CONAKRY
et de HAWA KOUROUMA

LE DIPLOME DE BACCALAUREAT UNIQUE

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à CONAKRY, le 11/08/2016

Signature du titulaire



P/ le Ministre Par Délégation
Le Directeur du SNECSO

Le présent document est enregistré sous le N° 21897
IL NE SERA DELIVRE AUCUN DUPLICATA DE CE DOCUMENT

NAMANDIAN CONDE

